



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Quelques mots de Mme Aviva Dattel, présidente du RELAIS
2. Le Comité, le « Bureau » et l'Assemblée générale
3. Services offerts par LE RELAIS
4. Relations avec les institutions et les associations genevoises
5. Relations extérieures
6. Formations
7. Finances du RELAIS

1. Quelques mots de Mme Aviva Dattel, présidente du RELAIS

L'Assemblée Générale 2021 ayant eu lieu par Zoom (31.05.2021), en raison de la pandémie et aux mesures sanitaires, je suis heureuse de vous voir "en présentiel" pour cette AG 2022. En 2021, nos groupes de soutien/parole ainsi que nos entretiens individuels ont eu lieu, mais de manière irrégulière, toujours en raison de la Covid 19. Dès février 2022, nous avons pu reprendre l'essentiel de nos activités de façon régulière.

Quel soulagement de pouvoir se rencontrer à nouveau dans une ambiance de sympathie et de partage ! Pourvu que le confinement et la distance sociale restent dans le placard des mauvaises souvenirs !

Je souhaite à vous, tous les membres, et à nous, les représentants du Relais, une longue et fructueuse collaboration dans les temps à venir malgré l'incertitude régnante !

Nous sommes déterminés à continuer notre mission envers les proches avec l'espoir de nouvelles forces bénévoles pour renforcer notre équipe.

2. Le Comité, le « Bureau » et l'Assemblée générale

Membres d'honneur : Pr François Ferrero, ancien chef du Service de la Psychiatrie adulte (HUG) et M. Sandro Manzoni.

Membres du Comité

Lors de notre Assemblée Générale 2021 (31/05/2021), les six membres du Comité 2020 se sont représentés et ont été réélus. Mmes Christine Brown et Nadège Falquet se sont retirées du Comité et sont devenues membres actifs. Tous les membres du Comité et les membres actifs sont des proches concernés par les troubles psychiques dans leur famille ; elles/ils oeuvrent à titre bénévoles au RELAIS.

<u>Membres du Comité en 2021</u>	<u>Membres actifs en 2021</u>
Mme Aviva Dattel*, présidente, Dr Cédric Devillé, M. Antonio Lafranchi*, Mme Miriam Reidy Prost*, secrétaire, Mme Zlata Salihbegovic, trésorière, M. Georges Saloukvadze*, Mme Fabienne Thorens*	Mme Christine Brown, Mlle Maeva Briguët, Mme Nadège Falquet, M. Dietmar Lohmann, Mme Éloïse Renault, Mme Marie-Ange Zwickert

A cause de la pandémie de COVID-19, le rythme des réunions du Comité a été perturbé encore une fois en 2021; elles n'ont été organisées que trois fois dans l'année.

Pour assurer la continuité de nos activités et services de base, les cinq membres du Comité, qui se sont déjà constitués en un « **Bureau** » en mai 2020, se sont réunis au moins deux fois par mois en 2021 pour assurer les services et relations dont vous trouverez une description ci-dessous. Le Bureau a aussi envoyé des informations supplémentaires sur son travail au Comité deux fois entre janvier et avril 2021.

Fin 2021, M. Georges Saloukvadze, membre de longue date de notre Comité et du Bureau depuis sa création, a démissionné pour des raisons d'ordre personnel. Fortement apprécié pour son expérience et sa contribution au travail de notre association, son départ a été très regretté.

Comme celle de 2020, notre Assemblée générale 2021 a eu lieu "à distance" le 31 mai. C'est-à-dire que tous les éléments constitutifs ont été envoyés à nos membres sous forme écrite et publiés sur notre site internet. Un bulletin de vote à remplir faisait partie de l'envoi afin de permettre aux membres de voter sur les différents points et décisions.

Un quorum de membres nous ont retourné leur vote d'approbation / abstention / désapprobation *a posteriori* et celles-là ont été notées dans le procès-verbal de l'Assemblée.

3. Services offerts par Le Relais

Durant plus de deux ans, le Relais a dû naviguer à vue en suivant avec attention, et parfois perplexité, les consignes sanitaires. Nos missions ont été mises à mal et nous avons été obligés de nous adapter au jour le jour. Notre préoccupation étant de ne pas pouvoir répondre aux besoins de nos membres en situation de crise, nous avons essayé de rester disponibles et réactifs dans toute la mesure du possible.

Selon les besoins, un entretien a été proposé à des proches, qui nous contactaient souvent pour la première fois, et nous avons pu parler de leur situation et chercher des ressources et des solutions avec eux.

Nos groupes de soutien ont été interrompus durant plusieurs mois, puis ouverts sur inscription. Finies nos grandes réunions où, une fois par mois, un/e invité/e répondait aux questions et parlait de son activité dans le domaine des troubles psychiques. Certains soirs le groupe de parole prévu s'est transformé en entretien individuel faute de participants... Et les émotions ont dû se frayer un chemin à travers les masques.

Par ailleurs, nous avons rédigé une annonce de recherche de nouveaux bénévoles pour aider notre petite équipe de travail. L'annonce a été affichée dans plusieurs lieux à Genève comme les CAPPIs, les HES, la Faculté de psychologie, les réunions de PSYFOR avec jeunes médecins et les résidences... ainsi que dans notre bulletin et sur notre site internet. Mais nous n'avons reçu aucune réponse ! Nous en avons conclu que beaucoup de bénévoles potentiels étaient débordés pendant cette période-là !

3.1 Permanence téléphonique (022.781.65.20)

Avant la pandémie, notre permanence téléphonique était ouverte les lundis et vendredis de 14h30 à 17h, avec la possibilité de laisser un message sur notre répondeur.

Lorsque nous avons été obligés de suspendre nos groupes de Soutien (voir 3.3 ci-dessous), il a été décidé d'élargir ce service en répondant aux appels tous les jours du lundi au vendredi de 14h30 à 17h. Un tournus a été organisé entre les membres du Bureau et les demandes de conseils et d'informations ont été gérées par la personne en charge de la permanence. Lors de plusieurs cas complexes, l'appel a donné lieu à un ou plusieurs entretiens par téléphone et, si nécessaire, nous avons également proposé un entretien en présentiel.

Les proches nous ont également contactés en envoyant un mail à info@lerelais.ch.

3.2 Accueil et suivi personnalisé

De nombreuses personnes et familles ont été reçues en entretien individuel sur rendez-vous par deux membres du Comité. Ce sont souvent de nouveaux proches en grande difficulté auxquels nous avons offert écoute, aide, conseils et suivi, parfois interventions, afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour leurs proches concernés.

Nous avons été très attentifs à l'épuisement des proches et nous nous sommes efforcés

de leur proposer de nouveaux outils pour être moins désemparés, reprendre confiance, retrouver l'espoir..

Nous avons reçu les proches en binôme, en conservant un résumé strictement confidentiel de notre échange. Ce résumé peut être complété si ces personnes reviennent nous voir par la suite. Nous assurons une continuité, le cas échéant, en les mettant en contact avec la/le membre du Bureau qui les a accompagnées la première fois.

Durant les premiers mois de 2021, le Relais a reçu peu de demandes de conseils ou d'aide de la part des proches. Mais, pendant les mois suivants, nous nous sommes trouvés face à des cas très lourds, et nous nous sommes efforcés d'offrir aide et soutien.

Au total, en 2021, nous avons pu venir en aide à une soixantaine de personnes (seules ou accompagnées par un/des membre/s de leur famille) en entretien individuel. A la fin de chaque entretien, les animatrices/eurs ont invité les proches à devenir membres de notre association si elles/ils ne l'étaient pas encore.

3.3 Groupe de Soutien ou de Parole

Normalement, ces groupes fonctionnent tous les 15 jours, les lundis de 19h à 21h environ dans notre local. Ils sont animés par deux membres de notre comité. Les échanges se déroulent dans un climat de confiance et une ambiance chaleureuse. En participant aux réunions, les familles réalisent qu'elles ne sont pas les seules à vivre leurs difficultés et se sentent moins isolées.

Malheureusement, à cause des limitations imposées par les normes sanitaires au début de l'année, les réunions de groupe prévues ont dû être annulées et n'ont repris qu'en avril sur inscription préalable, le nombre de participants étant limité à 8 personnes. Les groupes ont ensuite pu se réunir régulièrement jusqu'à la fin de l'année.

Les discussions ont souvent été très intenses et nous avons été obligés de limiter le temps de parole de chacun/e, une mesure bien acceptée. Nous avons encouragé les participants à parler de ce qu'elles/ils ressentaient sur le moment sans faire, faute de temps à disposition, l'historique de tout leur parcours.



C'est une tradition du RELAIS d'inviter, une fois sur deux, un/e professionnel/

le du milieu médico-social à participer aux réunions du Groupe. Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous n'avons pas pu accueillir d'invités en 2021.

3.4 Bulletin d'information

En 2021, trois bulletins d'information ont été envoyés par courrier postal ou par mail aux membres du Relais ainsi qu'aux personnes qui soutiennent notre association et aux organismes et associations concernés par la santé psychique. Tous nos bulletins sont disponibles sur notre site internet à http://lerelais.ch/?page_id=82.

Parmi les divers thèmes traités, nous pouvons mentionner des témoignages sur le parcours de parents avec un de leurs enfants atteint, par exemple un témoignage intitulé

« L'espérance malgré tout » et un autre sur « Vivre seul en ayant des troubles psychiques : un combat ».

Des articles sur plusieurs sujets :

- comment les patients atteints de troubles psychiatriques vivent-ils la pandémie ?
- le remboursement des dettes des personnes sous curatelle
- les formations pour les proches
- les troubles psychiatriques dans les médias.

Un hommage à Georges Saloukvadze, qui est parti de notre Comité fin 2021, a été publié dans notre bulletin no 75 de février 2022.

3.5 Site web du RELAIS

Quand elles ont besoin d'information, de plus en plus de personnes aujourd'hui la cherchent sur internet. Notre site web www.lerelais.ch permet aux familles de trouver les dernières informations sur les activités, les décisions et la collaboration de notre association avec d'autres institutions et acteurs dans le domaine de la santé mentale à Genève et ailleurs. Nous constatons que beaucoup de « nouveaux » proches trouvent le Relais via une recherche sur l'internet et la découverte de notre site.

3.6 Conférences-débats-événements

En raison de la situation sanitaire, le Relais n'a pas pu organiser ni des conférence-débats ni notre traditionnelle de fin d'année !

3.7 Journée des Schizophrénies

En raison de la situation sanitaire en 2021, le Relais, en manque d'effectifs opérationnels, n'a pas pu participer à cet événement annuel.

3.8 Sorties proches/familles

Nous avons pu organiser une seule sortie avec les proches/familles en 2021. Conviés par Nadège, plusieurs membres se sont retrouvés le jeudi 11/11/21 aux Bains des Pâquis où ils ont partagé une excellente fondue; ils se sont déplacés ensuite dans un bistrot du quartier moins bruyant pour prendre ensemble le petit verre de l'amitié ensemble.

3.9 Lieux de vie

Notre association a maintes fois constaté le manque de lieux de vie à Genève pour les personnes concernées – manque qui a des conséquences graves pour la vie des personnes atteintes et pour leurs proches/familles. La décision a donc été prise de constituer un Groupe de Travail sur ce problème, avec pour but d'initier un projet à moyen/long terme; cependant, notre association n'envisage pas d'engagement financier ni de responsabilité dans la gestion de ce projet.

4. Relations avec les institutions et les associations genevoises

Comme les activités de nos partenaires (services, institutions et associations engagés à Genève dans le domaine des troubles psychiques) ont aussi été interrompues par le confinement, notre collaboration est forcément restée très limitée pendant cette période; nos liens avec le réseau se sont limités à des rendez-vous par zoom et nos fêtes ou conférences ont été annulées.

4.1 Partenariat avec les HUG en 2021

La collaboration du Relais avec le Département de Santé Mentale et de Psychiatrie (DSMP) est utile et appréciée. Elle se traduit par des rencontres et des échanges à intervalles réguliers à tous les niveaux, aussi bien avec la Direction qu'avec les

responsables des différents domaines de la psychiatrie adulte.

Une discussion entre le Relais et les Professeurs Stefan Kaiser, Médecin-Chef du Service de Psychiatrie Adulte des HUG, et Guido Bondolfi, Médecin-Chef du Service de Psychiatrie de Liaison et d'Intervention de Crise au Département de Santé Mentale des HUG a eu lieu pendant la 3e trimestre de 2021.

Les sujets abordés étaient :

- l'intervention des psychiatres à domicile,
- la psychiatrie d'urgence,
- l'accueil des familles,
- la formation des familles et des soignants

Concernant les deux premiers sujets mentionnés, plusieurs proches ont déploré l'impossibilité de faire venir un psychiatre des urgences à domicile lors d'une décompensation psychotique de leur proche malade. Les deux professeurs ont déclaré que si ce service était mis en place, le médecin devrait être accompagné d'un/e infirmier/ère et que cette prestation représenterait un coût élevé.

Par rapport à l'accueil des familles dont un membre est hospitalisé, nos représentants ont insisté sur la nécessité d'organiser une réunion avec chaque famille dès le début de l'hospitalisation. Cette demande a retenu l'attention des deux professeurs.

En janvier 2021, le Relais a reçu la visite de trois infirmier/ère/s de l'Unité de Psychiatrie du jeune adulte (UPJA). Ce service est conçu pour les jeunes avec des troubles débutants.

Son équipe mobile essaie d'entrer en contact avec celles/ceux qui refusent des soins. Elle tente d'établir un lien et leur offre un accompagnement selon leurs besoins.

L'UPJA accueille les patients de 18 à 25 ans. La durée du suivi est de deux ans au maximum. L'UPJA n'est pas un service d'urgence psychiatrique, sauf s'il s'agit d'un jeune déjà connu. Il ne s'occupe pas non plus des problèmes d'addiction sévères à l'alcool ou aux drogues.

Groupe Accueil-Famille à Belle-Idée

Ce groupe de travail, dont deux membres de notre association font partie, est le lieu de contacts avec les responsables des soins des HUG. Le groupe veille à ce que les familles soient bien accueillies à l'Hôpital, dans les Centres Ambulatoires de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrés (CAPPI) et dans les consultations spécialisées. Les représentants du Relais ont pu rapporter certains dysfonctionnements, souvent douloureusement ressentis par les familles, qui se sentent mal considérées et prises en compte. Le groupe s'est réuni trois fois en 2021 : en juin, septembre et octobre.

Le groupe Accueil-Famille et Les responsables Programme Profamille (voir ci-dessous) font partie du groupe Accueil-famille.

Programme « Profamille »

Ce programme psycho-éducatif groupal des HUG (Département de Santé mentale et de Psychiatrie) a le soutien du RELAIS.

Profamille informe **les proches** sur la maladie et ses traitements. Il améliore la connaissance des symptômes et enseigne les attitudes à adopter. Il aide également à développer les capacités relationnelles pour mieux accompagner la personne en souffrance.



Cette formation structurée comprend 15 séances réparties sur une année. Les frais d'inscription s'élèvent à 120 francs par famille (une ou plusieurs personnes). *Les inscriptions se font par mail auprès des responsables du programme : Jonathan Dhaussy, infirmier spécialisé, jonathan.dhaussy@hcuge.ch, Anne Viala, infirmière spécialisée, anne.viala@hcuge.ch et Isabelle Santoli, infirmière spécialisée, isabelle.santoli@hcuge.ch.*

Réunions avec le CAAP Grand-Pré (Addictologie)

Beaucoup de personnes concernées ont également un problème de dépendance à des substances toxiques. Deux membres du comité du Relais dont Mme Aviva Dattel sont invités aux réunions des cadres en Addictologie au CAAP Grand-Pré. Hormis les sujets internes, il est question des consultations et des récentes recherches sur les dépendances. Bien que notre collaboration avec le CAAP Grand-Pré ait dû être suspendue dès mars 2021, notre présence à ces réunions est souhaitée en 2022.

Le 25 mars 2021, nous avons été invités à présenter le Relais lors d'une visioconférence organisée par le Service d'addictologie des HUG. Marquant la 25e Journée genevoise d'addictologie, le thème de cette conférence était "Les systèmes : des constructions (in)humaines."

Réunions avec le Département de Santé mentale et de Psychiatrie

Des réunions entre le Département et plusieurs associations actives dans le domaine de la santé mentale à Genève offrent un lieu privilégié pour des échanges, confrontations d'opinions et explications sur l'évolution de la psychiatrie genevoise et ses conséquences.

Deux réunions HUG/associations ont eu lieu en 2021. La première en février avec, comme sujet, la place de l'éthique dans le métier des professionnels de la santé psychique; nos représentants ont présenté une situation à cette occasion. La seconde réunion a eu lieu en mai par zoom : « Existe-t-il un système d'évaluation des interventions en psychiatrie ? Quels indicateurs sont utilisés pour savoir si un traitement est efficace ? »

Équipe mobile de suivi intensif dans le milieu

Notre association collabore avec l'Équipe mobile (EM/HUG) depuis sa mise en place en 2007 et fait partie de son comité de pilotage. L'EM n'intervient pas en situation d'urgence. Elle propose un suivi intensif et/ou régulier dans le milieu lors de cas difficiles à atteindre. Elle apporte son aide au maintien d'un traitement ou offre un accompagnement vers l'acceptation des soins.

Deux représentants du Relais font partie de son Comité de Pilotage, qui se réunit pour discuter du fonctionnement de l'Équipe, du respect des objectifs initiaux, des moyens mis en œuvre, des résultats obtenus et des problèmes survenus.

Dans un échange avec l'Équipe en mai 2021, nous avons transmis les récits de proches qui exprimaient leur relation parfois difficile avec les soignants, médecins et infirmiers/ères de l'Équipe.

4.2. Programme d'Intégration Communautaire (PIC)

Le 10/11/2021, trois représentants du Relais se sont rendus au programme PIC, qui propose aux jeunes adultes de 18 à 25 ans un court séjour jusqu'à trois mois parallèlement à un suivi ambulatoire. Il offre un accompagnement à des activités, une aide aux démarches sociales et un soutien à l'emploi ou aux études par un coach. Un échange en présentiel avec l'équipe du PIC et en Zoom avec une partie de l'équipe du Service des Spécialités Psychiatriques a eu lieu sous forme de questions-réponses. Il a

permis d'acquérir une meilleure connaissance de nos activités respectives.

4.3 Commission consultative du soutien aux proches aidants (CCPA)

Sous la houlette de la Direction de la Santé, cette commission rassemble 18 organismes, dont Le Relais, qui se réunissent quatre fois par année pour élaborer des propositions de soutien aux proches aidants du canton.

En tant que porte-parole des proches de personnes vivant avec un handicap psychique, Le RELAIS participe au travail de cette commission qui œuvre pour que les proches aidants trouvent les soutiens nécessaires et ne s'épuisent pas.

Lors d'une réunion de la CCPA du 7 juillet 2021, un de nos représentants a suggéré que Le Relais, en tant que Proches-Aidants sur le terrain, participe en collaboration active avec les professionnels, à l'enseignement des cours portant sur les maladies psychiques, prévus dans le cadre de la Haute Ecole de Santé (HEdS).

Il a souligné que les soignants devraient inciter les proches de personnes souffrant de troubles psychiques à suivre le cours "Profamille". (Ce cours informe les proches sur la maladie et ses traitements. Il améliore la connaissance des symptômes et enseigne les attitudes à adopter. Il aide également à développer les capacités relationnelles des participants pour mieux accompagner la personne en souffrance).

Le 7 octobre 2021, le Relais a assisté par Zoom à un Forum de la CCPA, "Proche aidant-e, proche aidé-e, besoin de soutien ?", qui avait comme sujet principal une meilleure collaboration entre professionnels, personnes concernées et proches.

5. Relations extérieures

5.1 CORAASP (Coordination romande des associations d'action en santé psychique)
La CORAASP est composé de 26 organisations de toute la Suisse romande dont Le Relais. C'est une force d'action des trois partenaires (personnes concernées, proches, professionnels) auprès des instances politiques en particulier.

La CORAASP propose habituellement des programmes de formation tout au long de l'année et un congrès annuel.

La CORAASP propose habituellement des programmes de formation tout au long de l'année et un congrès annuel.

En 2021, nous avons participé à la préparation (21/09/21) et étions présents (10/10/21) à la Journée mondiale de la Santé Mentale 2021, organisée sous la houlette de la CORAASP.

Projet : Plan de Crise Conjoint (PCC)

En août 2021, nous avons rencontré à Lausanne l'équipe de Formateurs en charge de promouvoir et d'implanter de manière efficiente le Plan de Crise Conjoint (PCC) qui est un outil récent, soutenu par Promotion Santé Suisse, destiné à compléter, voire remplacer, ce qu'on nomme « les Directives anticipées ».

Alors que les Directives anticipées concernent majoritairement les situations de fin de vie (contrôle de la personne concernée sur son traitement en cas d'incapacité), le PCC est un document de deux pages qui pose des questions très pratiques sur ce que souhaite la personne concernée par des fragilités psychiques, en général

5.1 CORAASP (Coordination

Le samedi 10 octobre, comme celles/ceux de beaucoup d'autres associations et services, nos représentant/es ont passé une journée intéressante sous tente au Parc des Bastions pour informer le public et répondre aux questions sur notre mission et notre travail.

Voir aussi point 5.5 ci-dessous sur la Journée mondiale.

5.2 FéGaph (Fédération Genevoise des associations de personnes handicapées).

Le Relais fait partie de la FéGaph, qui regroupe des associations actives dans la défense des droits et intérêts des personnes handicapées ainsi que ceux de leurs proches. Elle informe les organisations membres sur l'actualité politique concernant les personnes handicapées au niveau cantonal et national. Le 30 juin 2021, le Relais a participé à l'Assemblée Générale de la FéGaph.

5.3 Entretien avec la Police

Ayant constaté certains problèmes lors des interventions d'urgence auprès de nos proches en phase de décompensation, deux représentants du Relais ont rencontré des représentants de la Police. Les principales questions évoquées et les réponses de la Police lors de cet échange du 4 juin 2021 portaient sur

- la base sur laquelle intervient la Police
- leur marge de manœuvre
- ce que fait la Police en cas de plainte.

Nos interlocuteurs ont relevé que la Police est très souvent appelée parce que les autres acteurs (soins, sécurité) ne savent pas quoi faire. Ils ne seraient pas opposés à se faire accompagner par un médecin psychiatre, mais notent que le temps de mobilisation des psychiatres est souvent trop long. Une autre idée serait de mobiliser la Permanence des Psychiatres. Nous avons constaté avec satisfaction que nos interlocuteurs étaient très à l'écoute

romande des associations d'action en santé psychique).

Le PCC est : « Un partenariat entre moi et mon réseau de soin ».

En cela, cette approche « conjointe » entre la personne concernée, le soignant, une autre personne du réseau de soins et le proche, marque un tournant dans la manière de prendre en compte (enfin) les souhaits individualisés de la personne concernée. Le document prévoit des questions très concrètes comme « comment suis-je concrètement quand je suis en crise » ou « en cas de besoin, à qui puis-je demander de l'aide », ou encore « quels sont les soins que je souhaite éviter ».

Ce document sera rempli lors de réunions avec les 3 « acteurs », à savoir : 1/ la personne concernée 2/ le/les soignant(s) 3/ le/s Proche(s). Ce travail nécessite une discussion détaillée et une approche bienveillante et constructive. Une fois finalisé et signé, le PCC sera régulièrement mis à jour (changements de soignants et ou de Proches).

Le Canton de Vaud est pionnier dans la mise en pratique de ce nouveau document. A fin 2021, plus de 700 PCC avaient été remplis et analysés avec déjà des résultats positifs qui montrent, par exemple, une diminution sensible des hospitalisations d'urgence.

Le Relais a été choisi par les Formateurs pour mettre à disposition le Proche qui fera partie de l'équipe de formation des professionnels de la santé à Genève.

Ces formations ont commencées en 2022. Chacun peut aller sur le site

de nos préoccupations et intéressés par les informations que nous récoltons sur le terrain.”

5.4 Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

Participation le 07/09/21 à une deuxième table ronde à l'OAIS, présidé par son directeur, M. Michel Berclaz, sur le cadre juridique d'une politique inclusive du handicap.

www.leplandecriseconjoint.ch pour se renseigner dans le détail et même se former en ligne (Certificats de réussite disponibles à la fin des deux modules). Au Relais, nous pensons que cette forme innovante du processus de décision partagée entre patients, professionnels et proches est porteuse d'espoirs dans le sens d'une meilleure prise en compte des besoins de nos chers patients en souffrance.

5.5 Journée mondiale de la Santé Mentale



La Journée Mondiale de la Santé Mentale a eu lieu le 10 octobre 2021 avec pour thème « Tu fais quoi dans la vie ? ». L'occasion de mettre en lumière les ressources et la créativité des personnes souffrant de troubles psychiques, dont la vie ne se résume pas à un diagnostic.

A Genève, l'événement a été marqué par des stands et des animations au Parc des Bastions le samedi 9 octobre. Les associations actives à Genève dans le domaine de la santé mentale ont répondu aux questions des passants et distribué des brochures d'information. Des animations ont favorisé des moments de détente et de rire. Le bilan est très positif et Le Relais, présent sur un stand toute la journée, est heureux d'avoir participé à cet événement.

5.6 Forum EPI

L'avant-première d'un film réalisé par une personne concernée, « Soi, soi, sois toi » a été visionnée à un Forum EPI (Établissements publics d'Intégration) le 7 octobre 2021. Le film présente tour à tour des entretiens avec des résidents d'un nouveau lieu de vie à Genève et des interventions de la direction des EPI.

Après la projection, nos représentants ont déploré le peu de moyens financiers octroyés à Genève pour des lieux de vie à la disposition des personnes atteintes de troubles psychiques ; le Conseiller d'État chargé du Département de la Cohésion Sociale (DCS), M. Thierry Apotheloz, a évoqué l'idée d'un chef de projet pour répertorier tous les besoins.

6. Formation

6.1 Dans le cadre de PSYFOR, une association faîtière regroupant cinq associations autogérées (Aetoc, ATB&D, l'Expérience, le REEV et Le Relais), les membres apportent des témoignages de leur vécu et parlent du rôle de leurs associations à des médecins en formation pré- et post-graduée et à des psychologues. En 2021, deux membres du comité du Relais ont témoigné lors de cours par Zoom ou à Belle-Idée.

7. Finances du Relais

Si la tenue des comptes est aisée grâce aux outils informatiques, par contre la recherche de fonds (cotisations/dons) est une activité capitale pour nous permettre d'assurer le budget annuel de notre Association. Chaque nouveau soutien est une bouffée d'air frais pour notre Association. N'hésitez pas à parler dans vos communes respectives de notre engagement afin que nos sollicitations de subventions soient reçues positivement.

A ce sujet, nous tenons encore une fois à remercier chaleureusement tous nos généreux donateurs, tous nos membres ainsi que tous les institutionnels pour leur fidèle soutien.

Ce soutien renforce la légitimité du Comité ainsi que des membres actifs et les pousse à continuer leur important engagement.

Nos comptes 2021 se bouclent avec un excédent des recettes de CHF 9'996.50 ; ceci est dû principalement à deux facteurs : côté recettes, une augmentation des cotisants et des dons reçus ; côté dépenses, le fait que nous n'avons pas pu organiser les événements habituels tels que des conférences, en raison des restrictions liées à la pandémie du Covid ».

L'Assemblée générale de juin 2020 avait accepté d'augmenter les cotisations dès 2021 à CHF 70.- par personne et à CHF 90.- par couple. En raison du COVID-19 et donc de la réduction de nos activités en 2021, nous avons décidé de reporter à janvier 2023 l'entrée en vigueur de cette modification.

LE RELAIS est là pour vous !





société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
A l'Assemblée générale de l'

Association Le Relais, Genève

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Association Le Relais pour l'exercice annuel arrêté au 31 décembre 2021.

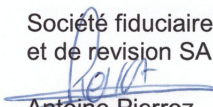
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 3 mars 2022

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Rosario di Stefano
Réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement)



Membre d'EXPERTsuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH-1211 Genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Association Le Relais

Genève

Bilan au 31 décembre	2021	2020
	CHF	CHF
Actif		
La Poste	27'823.54	18'333.39
Banque - BCGe	1'778.14	1'777.94
Banque - BCGe Garantie Loyer	2'756.55	2'756.25
Actif transitoire	3'614.90	2'149.90
Total de l'actif	35'973.13	25'017.48
Passif		
Fonds étrangers		
Créanciers divers	1'290.00	990.00
Passifs transitoires	2'054.55	1'395.40
	3'344.55	2'385.40
Fonds propres		
Fortune au 1er janvier	22'632.08	23'002.47
Excédent des produits	9'996.50	-370.39
	32'628.58	22'632.08
Total du passif	35'973.13	25'017.48

Association Le Relais

Genève

Compte de fonctionnement pour l'exercice	2021	2020
	CHF	CHF
Recettes		
Cotisations	11'250.00	9'210.00
Dons	18'371.00	16'559.08
Dons Mairies	5'750.00	4'850.00
Intérêts créanciers	0.50	0.50
Produits divers	0.00	0.00
Produit de sous-location	5'400.00	450.00
Total des recettes	40'771.50	31'069.58
Dépenses		
Soutiens aux proches	100.20	1'306.20
Administration générale	11'356.40	10'835.37
Loyer et charges locatives	19'318.40	19'298.40
Total des dépenses	30'775.00	31'439.97
Excédent des recettes	9'996.50	-370.39

Association Le Relais
Maison des Associations
15, rue des Savoises
CH-1205 Genève Tél. 022/781 65 20 ;
Fax : 011/781 65 21
Email: info@lerelais.ch;
Site web: www.lerelais.ch
[CCP: 12-10369 ou BCGE: k 3206.97.45](#)